



Contrat de vente de gré à gré

Véhicule RENAULT ECO PRESSE

Entre les soussignés :

D'une part

La Communauté de communes Sud Roussillon, (CCSR) sise 16, rue Jérôme et Jean Tharaud, 66750 Saint Cyprien, représentée par M. Thierry DEL POSO agissant en qualité de Président, dument habilité par délibération du Bureau communautaire n° du 2024,

Le Vendeur, ci-après dénommée « **la CCSR** »,

Et d'autre part

La Communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibérès (CC ACVI), sise Chemin de Charlemagne, BP 90103, 66704 Argeles sur Mer Cedex, représentée par M. Antoine PARRA agissant en qualité de Président, dument habilité par délibération du Conseil communautaire N°DL2020-0149 en date du 13 juillet 2020,

L'Acquéreur, ci-après dénommée « **la CC ACVI** »,

Preamble

Par principe les biens mobiliers qui ne sont pas énumérés dans la liste de l'article L2112-3 du code général de la propriété des personnes publiques, ne relèvent pas de la domanialité publique, de sorte qu'ils peuvent être cédés sans au préalable que soit constatée leur désaffectation et qu'il soit procédé à leur déclassement.

A raison de la robotisation du service de la collecte des déchets ménagers et assimilés, certains engins du service DECHET de la CCSR, se révèlent désormais inutiles et peuvent donc être cédés de gré à gré en application de l'article 1583 du code civil.

C'est notamment le cas d'un camion RENAULT ECO PRESSE immatriculé pour la 1^{ère} fois en 2018 sous le numéro : EX-699-LQ et estimé aujourd'hui à 75 000 €.

La CC ACVI a manifesté sa volonté de s'en porter acquéreur.

Le présent contrat précise les modalités de la vente de ce véhicule par la CCSR au profit de la CC ACVI.

Ainsi les parties ont convenu de ce qui suit :

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20241216-DL2024-0293-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

ARTICLE 1^{er} : OBJET DE LA VENTE

L'objet du présent contrat de vente de gré à gré concerne un véhicule ECO PRESSE de la marque RENAULT qui présente les caractéristiques suivantes :

- . Châssis Renault, boîte de vitesse robotisée
- . Équipements : grue Palfinger, BOM Faun, télécommande portative Wifi
- . Kilométrage : environ 100 000 km
- . Bon état général
- . Prix d'achat : 261 933-€ TTC (en 2017)
- . Estimation dans la perspective de la présente vente : 75 000-€ HT soit 90 000-€ TTC

ARTICLE 2 : PRIX

En contrepartie du transfert de propriété, la CC ACVI s'engage à payer la somme de **QUATRE VINGT DIX MILLE euros (90 000 €)** à la CCSR.

ARTICLE 3 : CONDITIONS PARTICULIERES

La CC ACVI acquière ce véhicule en parfaite connaissance de ses caractéristiques techniques et de son état général.

Les parties conviennent que **le transfert de propriété interviendra au 1^{er} janvier 2025.**

La CCSR s'engage à donner l'ensemble des documents d'identifications du véhicule (notamment la carte grise) à la CC ACVI qui s'engage quant à elle, à procéder au transfert administratif de la propriété dans les trente (30) jours suivant la date mentionnée ci-dessus, soit au plus tard le 31 janvier 2025, conformément à la réglementation en vigueur.

Les parties étant d'accord sur la chose et le prix, la vente est déclarée parfaite.

Fait à Saint Cyprien, le

Et à Argeles sur Mer, le

Pour la CCSR,
son Président,

Thierry DEL POSO

Pour la CC ACVI,
son Président,

Antoine PARRA